

Chantiers de l'Atlantique

BULLETIN MENSUEL

JANVIER 2026

Ponts amiantés

DANGER



AMIANTE

La CSSCT ayant été informée par des salariés qu'il y avait des mesures d'amiante dans un atelier, elle a demandé des explications à la direction.
Nous avons donc confirmation que les freins des ponts (garnitures ou plaquettes) dans les ateliers sont toujours amiantés. Ces freins auraient dû être remplacés en 2002 maximum suivant la loi, seulement il aurait fallu arrêter ces ponts et donc la production pendant un moment. De plus, des pièces de rechange amiantées étaient jusqu'au mois dernier stockées et utilisées par le service maintenance.
De 1997 (date de fin d'exposition amiante aux chantiers) à 2025; pendant 28 ans des salariés de la maintenance ont manipulé ces pièces, et des salariés ont été exposés sous ces ponts.
Propos de la responsable HSE lors de la présentation : "Il y a eu des manquements ça semble évident et on est tous d'accord pour le dire. Et surtout ce qui est important c'est d'identifier les personnes qui ont pu être exposées, parce que ça mériterait que ce soit tracé dans leur dossier, que ce soit des salariés CDA, Gestal, entreprise extérieure, ou des ex salariés."

**LA CSSCT A DEMANDÉ À LA DIRECTION D'ÉTABLIR LE LISTING DE CES SALARIÉS.
NOUS SOMMES DONC DANS L'ATTENTE DE CETTE LISTE.**

NAO



Une nouvelle fois, nous avons eu un chantage à la signature.
Des mesurettes complémentaires si on signe, sinon retour à 1% AG et 1,2% AI.
On nous promet quoi?

Des poussières d'AI en plus, des primes de quart augmentées de 20 à 30 € brut/mois, un maintien de la prime de transport au forfait actuel, une augmentation de la prime pour les AM concernant moins de 100 salariés... mais aucune augmentation de l'AG qui profiterait à tous.

Alors que l'entreprise fait toujours autant d'argent, ces Nao ne reflètent toujours pas le travail et les efforts de tous qui permettent d'engranger ces bénéfices. La CGT a décidé de ne pas signer cet accord.

Présentation des comptes prévisionnels au CSE : le montant total Intéressement + Participation serait inférieur d'environ 1 million à 2024 (10 millions de participation, et 7 millions d'intéressement)

CSE DECEMBRE

Le DG nous dit que 2025 est une année exceptionnelle, "BRAVO" et "félicitations" : ces propos nous laisse un goût amer car encore une fois la reconnaissance financière n'est pas à la hauteur!

Les élus ont été consultés sur la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi. La majorité a donné un avis défavorable. Plusieurs raisons pour nous motivent cet avis :

- des salaires de base trop faibles qui ne sont que trop peu réévalués,
- des conditions de travail qui ont très souvent de lourdes répercussions sur les travailleuses et travailleurs
- plusieurs blessés graves dont la problématique à l'origine des accidents étaient déjà identifiée par différentes instances représentatives du personnel sans prise en compte de la part de la direction
- la sous-traitance à outrance avec une précarité des statuts, des irrégularités en termes de contrat de travail non respectés, ou de salaires parfois non payés .

Bernard Arnault, ombre et lumière d'un empire, sur France 2 en replay : L'équipe de Cash

Investigation dévoile la manière dont Bernard Arnault (groupe LVMH) a pu s'emparer à ses débuts d'un groupe textile, grâce à l'aide de l'État et à des centaines de millions d'argent public... Plusieurs décennies plus tard et toujours avec des aides de l'état et des impôts ridiculement bas, il est devenu l'homme le plus riche de France. Tout cet argent c'est celui qui est rogné sur la sécurité sociale, nos retraites, nos hôpitaux, les écoles de nos enfants.....

Cela fait écho aux aides publiques, plusieurs millions d'euros, que le groupe ACCOR / LVMH a récemment touché pour les navires Orient Express.

A VOIR



cgtnavalesaintnazaire@gmail.com



www.cgtnavalesaintnazaire.org



[cgtchantiersdelatlantique](#)



Cgt Chantiers De L Atlantique

ATELIERS: Arnaud FONTAINE, Gaëlle MERLEAU, Stéphane BARON, Antonin VOISINE, Rodolphe ETTEL, Olivier DESBOIS, Alain GEORGET

BORD : Eddy LE BELLER, Sébastien BENOIT, Yohann LANOE, Laëtitia BRUNEL, Thierry BRISAIS, Michel DUPUICH, Kevin DAVY (EMR)

BUREAU D'ETUDES : Yoann MASSON, David LEBEAU, Gregory MAILLARD, Christine VALOGNES, Alain LE BRUN, Nicolas DESMARS

CABINES : Jamila BENT RABAH, Vincent LEGOFF, Guillaume BOCENO